

## RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### BAIL DE LOCATION D'ESPACES OCCUPÉS PAR L'ORGANISME PUBLIC

Paragraphe 27 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2020-2021

Déclaration de renseignement annuel

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée	Montant du loyer
Bureau	140, Grande Allée Est, bureau 650 Québec (Québec) G1R 5N6	Société québécoise des infrastructures	874,60 m <sup>2</sup>	222 433,68 \$ <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Des frais d'aménagements financés par la Société québécoise des infrastructures s'ajoutent au bail de location pour une somme de 79 388,52 \$ pour l'exercice 2020-2021.